

Comité permanent du droit des brevets

Dix-huitième session
Genève, 21 – 25 mai 2012

ACTIVITÉS DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Document établi par le Secrétariat

I. INTRODUCTION

1. À sa dix-septième session, tenue du 5 au 10 décembre 2011 à Genève, le Comité permanent du droit des brevets (SCP) a demandé au Secrétariat d'établir un document dans lequel seraient décrites les diverses activités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) dans le domaine du transfert de technologie [voir le sous-alinéa 25.e)ii) du document SCP/17/12]. Le présent document contient les renseignements demandés.
2. Le SCP débat du transfert de technologie depuis janvier 2010, en fonction d'une étude préliminaire établie par le Secrétariat (document SCP/14/4), qui a été remaniée à deux reprises pour tenir compte des observations et des suggestions formulées par les membres et les observateurs du comité, et a été soumise à ses seizième (document SCP/14/4 Rev.) et dix-septième sessions (document SCP/14/4 Rev.2).
3. Étant donné que le transfert de technologie englobe tout un éventail de questions et subit l'influence de divers facteurs, bon nombre des activités de l'OMPI dans le domaine des brevets ont un rapport avec ce thème. C'est pourquoi le présent document vise à fournir des informations détaillées sur les activités de l'OMPI dans le domaine du transfert de technologie afin de contribuer à un débat éclairé et factuel au sein du comité sur ce sujet.
4. Le transfert de technologie est l'un des piliers les plus importants du Plan d'action de l'OMPI pour le développement, établi en octobre 2007. Cependant, les activités de l'OMPI dans ce domaine remontent à il y a bien plus longtemps. De plus, dans ce domaine pluridisciplinaire, on juge essentielle la coopération avec d'autres organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales (ONG) pour mieux comprendre le sujet. Une publication

de 1975 portant le titre "Le rôle du système des brevets dans le transfert des techniques aux pays en développement" (document TD/B/AC.11/19/Rev.1), publiée conjointement par le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, la CNUCED et l'OMPI, illustre l'engagement de longue date de l'OMPI et l'esprit de collaboration dans ce domaine.

5. Après cette introduction, la section II illustre brièvement les activités de l'OMPI dans le domaine des brevets qui peuvent ne pas porter directement sur le transfert de technologie, mais néanmoins exercer une influence sur la contribution du système des brevets au transfert efficace de technologie. Les sections III à VIII contiennent des informations sur les activités de l'OMPI qui ont un rapport direct avec le transfert de technologie et qui ont été classées comme suit : i) Plan d'action de l'OMPI pour le développement et projets du CDIP; ii) séminaires et conférences à Genève; iii) sensibilisation et renforcement des capacités (coopération technique); iv) information en matière de brevets et infrastructure de propriété intellectuelle; v) plates-formes technologiques; et vi) autres activités et publications.

II. ACTIVITES GENERALES

6. Nombreuses sont les activités menées par l'OMPI dans le domaine des brevets qui ne traitent pas expressément du transfert de technologie. Néanmoins, elles peuvent présenter un intérêt vis-à-vis du sujet, du fait que la promotion de l'innovation technologique et le transfert et la diffusion de la technologie sont généralement reconnus comme étant les objectifs généraux du système des brevets. D'une certaine façon, tous les efforts visant à améliorer le système des brevets ont des conséquences favorables, directement ou indirectement, sur la contribution du système des brevets au transfert de technologie, que ce soit par l'élaboration de cadres juridiques et institutionnels, d'infrastructures et d'outils technologiques, du renforcement des capacités ou d'une plus grande sensibilisation.

7. Par exemple, le degré élevé de prévisibilité de la validité des brevets délivrés, la divulgation suffisante des inventions dans les demandes de brevet, ou la protection efficace, moyennant les exceptions et limitations nécessaires, figurent parmi les éléments essentiels à la réalisation des objectifs du système des brevets, également sur le plan de l'innovation et du transfert de technologie. Le fait d'améliorer l'infrastructure nécessaire pour accéder aux informations en matière de brevets ainsi que l'infrastructure technique des offices de brevets permet d'assurer une diffusion plus efficace des informations techniques et juridiques nécessaires au transfert de technologie, notamment à qui appartient telle technologie, dans quel pays et pendant quelle durée. Afin d'assurer la qualité des brevets et l'application effective des lois et de promouvoir la négociation intelligente entre les titulaires des technologies et les utilisateurs éventuels de la technologie, il est nécessaire de renforcer en permanence les capacités des offices de brevets, des examinateurs de brevets, des juges, de la force publique et des spécialistes des brevets, tels que des avocats experts en brevets, de sorte qu'ils disposent des connaissances et des compétences nécessaires dans une société en constante évolution. C'est pourquoi il est sans doute utile de mentionner brièvement les activités générales menées par l'OMPI dans le domaine des brevets, dans la mesure où elles présentent un intérêt pour le transfert de technologie.

8. Il est essentiel pour le système international des brevets que le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), en tant que système international de dépôt de demandes de brevet, fonctionne correctement dans tous les domaines de la technologie. Compte tenu de la dimension internationale du PCT, la qualité des produits des travaux réalisés à l'échelon international selon le PCT et leur disponibilité en temps opportun, tels la publication internationale des demandes internationales présentées en vertu du PCT et l'établissement des rapports de recherche internationale, des opinions écrites et des rapports d'examen préliminaire international, déterminent souvent la qualité des systèmes de brevets nationaux et régionaux.

9. S'agissant de la dimension du développement dans le domaine du "transfert de technologie", le Plan d'action de l'OMPI pour le développement a pour but de garantir que les questions de développement font partie intégrante des travaux de l'OMPI. En tant que telle, il s'agit d'une question intersectorielle qui touche toutes les activités de l'OMPI. Certains projets et recommandations établis en vertu du Plan d'action pour le développement traitent directement de questions se rapportant au transfert de technologie et de l'accès aux savoirs (voir section III ci-après). Toutefois, quantité d'autres recommandations du Plan d'action pour le développement ont sans doute également un rapport indirect avec le transfert de technologie. Par exemple, de nombreuses recommandations traitent des questions ci-après : i) comment concilier protection de la propriété intellectuelle et préservation de l'intérêt général; ii) comment tenir compte des priorités et des besoins spécifiques des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA); et iii) quels sont les éléments de flexibilité prévus par les arrangements internationaux dans le domaine de la propriété intellectuelle qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement fixés à l'intérieur du système des Nations Unies, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire.

10. En outre, parmi les activités principales de l'OMPI figurent également des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités dans des domaines se rapportant aux brevets, tels que la fourniture de conseils d'ordre législatif, les formations de représentants du gouvernement et d'autres intervenants. L'OMPI propose également un certain nombre de programmes didactiques qui visent à renforcer la compréhension de certaines questions de propriété intellectuelle, sous forme de cours d'été, de cours d'enseignement à distance et de programmes de maîtrise.

11. Les brevets publiés (et les demandes de brevet), de même que les informations qui se rattachent à ces documents, sont une importante source d'informations précieuses qui établissent un lien entre les cédants et les cessionnaires d'éventuelles technologies. Afin de faciliter l'accès, la récupération, l'utilisation et la diffusion d'informations sur les brevets, les organes compétents de l'OMPI examinent et améliorent continuellement la classification internationale des brevets (IPC) et les normes de l'OMPI. En outre, les techniques de l'information et de la communication (TIC) ont permis de faciliter l'accès aux services du système des brevets. À cet égard, l'OMPI constitue des bases de données mondiales de la propriété intellectuelle et facilite l'accès aux bases de données de la technologie, aide à la modernisation de l'infrastructure TIC des offices des brevets et à la numérisation des collections de brevets en plus de contribuer au renforcement des capacités afin de faciliter l'utilisation des différents outils concernant les informations en matière de brevets.

12. Enfin, le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI offre des options substitutives de règlement des litiges commerciaux internationaux opposant des entités privées. Ces mécanismes sont utilisés pour régler des litiges dans le domaine des licences sur les brevets, des accords de recherche et développement, des contrats d'entreprise commune et des accords de transfert de technologie.

III. PLAN D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT ET PROJETS DU CDIP

13. Parmi les 45 recommandations que contient le Plan d'action de l'OMPI pour le développement, celles qui font partie du groupe C, "Transfert de technologie, techniques de l'information et de la communication (TIC) et accès aux savoirs", en particulier les recommandations n^{os} 25, 26, 28, 29, 30 et 31, soulignent les préoccupations des États

membres de l'OMPI et recommandent des mesures dans ce domaine. En outre, pour ce qui est de l'établissement de normes dans le groupe B, les recommandations n^{os} 22 et 23 traitent directement de questions qui se rapportent au transfert de technologie¹.

14. Le Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) a été créé par l'Assemblée générale de l'OMPI en 2007 pour i) élaborer un programme de travail pour la mise en œuvre des 45 recommandations adoptées; ii) suivre, évaluer et examiner la mise en œuvre de toutes les recommandations adoptées et faire rapport sur cette mise en œuvre et, à cet effet, assurer une coordination avec les organes compétents de l'OMPI; et iii) débattre des questions relatives à la propriété intellectuelle et au développement convenues par le comité et de celles décidées par l'Assemblée générale. Le comité suit, évalue, débat et fait rapport à l'Assemblée générale chaque année des recommandations ci-dessus².

15. C'est dans le but de faire avancer la mise en œuvre des recommandations qu'a été adoptée une méthode axée sur les résultats et fondée sur les projets. Les projets suivants ont un rapport direct avec le transfert de technologie.

A. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIE : ELABORER DES SOLUTIONS FACE AUX DEFIS COMMUNS

16. Le projet DA_19_25_26_28_01 met en œuvre les recommandations n^{os} 19, 25, 26 et 28. Le descriptif détaillé des objectifs du projet, la stratégie d'exécution, l'examen et le cadre de mise en œuvre de même que le calendrier de mise en œuvre sont décrits dans le document CDIP/6/4 Rev³. En bref, ce projet comporte un éventail d'activités qui examinent les initiatives possibles et les politiques associées à la propriété intellectuelle afin de promouvoir le transfert et la diffusion de la technologie et de faciliter l'accès aux technologies pour le développement. Il suit une approche progressive dont l'objectif est d'adopter une liste de suggestions, de recommandations et d'éventuelles mesures qui promeuvent le transfert de technologie. La réalisation de ce projet a débuté en janvier 2011.

17. Les cinq volets du projet sont les suivants :

- i) organisation de cinq réunions régionales de consultation;
- ii) réalisation d'un certain nombre d'études analytiques examinées par des pairs, dont des études économiques et des études de cas sur le transfert de technologie au niveau international, qui permettront d'alimenter le forum d'experts de haut niveau;
- iii) organisation d'un forum d'experts internationaux de haut niveau sur le thème "Transfert de technologie et propriété intellectuelle : élaborer des solutions face aux défis communs";
- iv) création d'un forum sur le Web intitulé "Transfert de technologie et propriété intellectuelle : élaborer des solutions face aux défis communs";
- v) incorporation de tout résultat obtenu à la suite de la réalisation des activités susmentionnées, après examen par le CDIP et compte tenu de toute recommandation éventuelle du comité à l'Assemblée générale.

¹ Quarante-cinq recommandations et autres informations relatives au Plan d'action de l'OMPI pour le développement sont disponibles à l'adresse : <http://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/>.

² Les documents généraux, les documents de travail et les rapports des sessions du CDIP peuvent être consultés à l'adresse <http://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/cdip/>.

³ http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=156582.

18. Le descriptif détaillé des cinq volets ci-dessus se trouve dans un document approuvé par le CDIP à sa huitième session (document CDIP/8/7)⁴. Selon le document, les réunions régionales de consultation seront un forum pour l'échange de points de vue spécialisés sur les questions qui se rapportent aux défis contemporains que présente le transfert de technologie et la formulation de suggestions et de recommandations en vue de leur adaptation aux objectifs de développement de l'ONU et du monde, en particulier des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA). Y participeront des organisations accréditées et de nouveaux partenaires concernés par tous les aspects du transfert de technologie afin d'étudier des mécanismes nouveaux et plus efficaces de collaboration en matière de propriété intellectuelle et de transfert de technologie. D'après les consultations préalables avec les États membres, les deux premières réunions régionales auront lieu à Singapour les 16 et 17 juillet 2012 et en Algérie en octobre 2012, alors que trois autres sont prévues en 2013.

19. Pour ce qui est des études analytiques examinées par des pairs, le document fait état en particulier d'études sur les paramètres suivants :

- i) une série d'études économiques sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie au niveau international. Ces études seront axées sur des secteurs qui ont été laissés de côté dans les documents économiques disponibles et sur le recensement d'obstacles éventuels, et elles proposeront des moyens pouvant éventuellement améliorer le transfert de technologie;
- ii) une étude contenant des informations sur les politiques et initiatives relatives aux droits de propriété intellectuelle des secteurs public et privé de pays développés pour promouvoir le transfert de technologie et renforcer les capacités en matière de recherche-développement dans les pays en développement, y compris les normes internationales de propriété intellectuelle applicables au transfert de technologie;
- iii) une série d'études de cas sur la coopération et l'échange entre instituts de recherche-développement des pays développés et des pays en développement, et une base de données contenant des liens vers les instituts nationaux qui offrent déjà des possibilités de transfert de technologie ou sont susceptibles de le faire;
- iv) une étude sur les politiques visant à inciter les entreprises à participer au processus de transfert de technologie aux niveaux national et international;
- v) une analyse des questions de transfert de technologie en rapport avec des questions actuelles et émergentes préoccupant les pays en développement et les pays les moins avancés afin de recenser leurs besoins dans certaines régions ou sous-régions;
- vi) une série d'études sur d'autres moyens d'appui à la recherche-développement et à l'innovation existant en dehors du système des brevets actuel;
- vii) une étude des rapports panoramiques sur les brevets établis dans le cadre du "Projet relatif à l'élaboration d'instruments permettant d'accéder à des informations en matière de brevets" (document CDIP/4/6) en vue de recenser les possibilités de transfert de technologie au niveau international dans ces domaines. Il convient d'entreprendre des études panoramiques sur les brevets analogues sous l'angle du transfert de technologie dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.

Ces études ne doivent pas être redondantes par rapport aux études existantes internes (au sein d'autres comités de l'OMPI, tels que le SCP) ou externes (d'autres organisations) sur le transfert de technologie. Les études ci-dessus seront finalisées au premier trimestre 2013.

⁴ http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=188786.

20. Une fois les six études terminées à la fin du premier trimestre de 2013, un document de réflexion servira de base aux débats du forum d'experts de haut niveau d'ici au troisième trimestre de 2013.

21. Le forum d'experts de haut niveau prendra la forme d'une conférence internationale pour amorcer des discussions sur les moyens à mettre en œuvre, dans le cadre du mandat de l'OMPI, afin de faciliter l'accès des pays en développement et des PMA aux savoirs et à la technologie, y compris dans des domaines émergents ainsi que dans d'autres domaines présentant un intérêt particulier pour les pays en développement à la lumière des recommandations n^{os} 19, 25, 26 et 28 (alimentation, agriculture, changement climatique). Le forum constituera une structure de dialogue ouvert entre experts indépendants qui formuleront des suggestions sur les éventuelles mesures à prendre pour promouvoir le transfert de technologie⁵. Ce forum devrait se dérouler au troisième trimestre de 2013.

22. En outre, la création sur le Web d'un forum sur le thème "Transfert de technologie et propriété intellectuelle : élaborer des solutions face aux défis communs" aura lieu au cours du premier trimestre de 2013 dans le cadre du portail sur la structure d'appui à l'innovation et au transfert de technologie à l'intention des institutions nationales, sur laquelle on trouvera des précisions au paragraphe b) ci-après. Le forum sur le Web se veut une plate-forme interactive favorisant l'échange d'expériences sur le transfert de technologie et un retour d'information sur le déroulement du projet et les études.

23. L'étape finale du projet sera l'incorporation de tout résultat découlant des activités ci-dessus dans les programmes de l'OMPI, après leur examen par le CDIP, et la formulation d'éventuelles recommandations par le CDIP à l'intention de l'Assemblée générale.

24. L'état actuel du projet comporte la préparation de la logistique des deux réunions régionales de consultation en 2012 ainsi que la commande des six études sur le transfert de technologie. Un document de projet révisé avec une redistribution des crédits et un échéancier mis à jour sera publié à la neuvième session du CDIP.

B. STRUCTURE D'APPUI A L'INNOVATION ET AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE A L'INTENTION DES INSTITUTIONS NATIONALES

25. Le projet DA_10_03, qui met en œuvre la recommandation n° 10, a été lancé en 2009. Le descriptif du projet se trouve dans le document CDIP/3/INF/2, annexe VII⁶. Ce projet a pour objectif de stimuler l'innovation locale dans les pays en développement (en particulier les PMA) pour la croissance économique et le développement social en aidant à établir et à améliorer l'infrastructure nécessaire et les compétences professionnelles pour l'utilisation efficace du système de propriété intellectuelle dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologie.

26. Le projet permettra de créer, d'évaluer, d'actualiser et d'améliorer des modules et des éléments d'information concernant la gestion des droits de propriété intellectuelle par les instituts universitaires ou de recherche, y compris en ce qui concerne la création et la gestion des bureaux chargés du transfert de technologie dans les instituts de recherche publics, l'étude des mécanismes de transfert de technologie (y compris les accords de licence) et le développement des aptitudes à rédiger des demandes de brevet. Le projet établira par ailleurs un portail numérique, qui deviendra un dépôt de modules de formation, de guides, d'outils, d'exemples, de modèles de stratégies nationales de propriété intellectuelle, de politiques institutionnelles de propriété intellectuelle, de pratiques recommandées et d'études de cas,

⁵ Voir document CDIP/8/7, paragraphe 59.

⁶ http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=119552.

accessibles sur le site Web de l'OMPI afin de promouvoir les activités locales d'innovation et de transfert de technologie grâce à l'amélioration de l'infrastructure et de la gestion de la propriété intellectuelle dans les pays en développement.

27. Un descriptif du projet, comportant une description des instruments existant dans les programmes de l'OMPI, une analyse des besoins en vue d'améliorer les programmes existants et une proposition assortie de recommandations visant la structure du portail numérique, une description de ses avantages et des propositions d'activités de suivi, a été établi et affiché sur la page Web du Plan d'action de l'OMPI pour le développement⁷.

28. Conformément au descriptif du projet, des outils de formation ont été évalués dans le cadre des séminaires et des activités organisés sur place afin d'améliorer ces outils. En outre, le premier prototype du portail numérique a été créé en novembre 2011 et présenté à la huitième session du CDIP. Pour l'heure, on a conçu de nouveaux contenus et modules de formation, notamment un guide d'évaluation de la propriété intellectuelle adapté aux besoins des pays en développement et un guide de commercialisation de la PI et des modules de formation, afin de les incorporer dans le portail à l'avenir. Le portail numérique devrait entrer en service en mai 2012, son lancement étant prévu à l'occasion de la neuvième session du CDIP.

C. ACCES A DES BASES DE DONNEES SPECIALISEES ET APPUI

29. Le projet DA_08_01, qui met en œuvre la recommandation n° 8, a été lancé en 2009. Le descriptif du projet se trouve dans le document CDIP/3/INF/2, annexe III⁸. Ce projet vise à faciliter l'accès aux savoirs technologiques à l'intention des utilisateurs des pays en développement, en particulier des PMA, et de leurs organisations régionales et sous-régionales de propriété intellectuelle afin de les exploiter et de stimuler l'innovation et la croissance économique.

30. Une étude portant sur les bases de données les plus importantes concernant les brevets et la littérature non-brevet et proposant des critères pour la sélection et l'utilisation de différentes bases de données en fonction d'une analyse des besoins des offices des brevets et des utilisateurs locaux a été publiée en 2010⁹. De plus, un guide technique détaillé d'accès aux bases de données consacré aux fonctions de couverture, de recherche et d'analyse des bases de données a lui aussi été établi¹⁰.

31. Dans le cadre de la réalisation de ce projet, le programme d'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI) a été lancé en juillet 2009, afin de faciliter l'accès gratuit des PMA aux périodiques de nature scientifique et technique et l'accès à très bas prix de certains pays en développement avec l'accord des éditeurs¹¹. Le 14 juillet 2011, le programme ARDI est devenu un partenaire à part entière et le quatrième programme du partenariat Research4Life (R4L), qui englobe l'initiative HINARI de l'Organisation mondiale de la santé (accès aux périodiques de biomédecine et de santé), le système AGORA de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (périodiques d'agriculture) et le service OARE du Programme pour l'environnement des Nations Unies (périodiques axés sur les questions d'environnement). Depuis le 1^{er} janvier 2012, le nombre de pays qui bénéficient d'un accès gratuit est à la hausse et toutes les institutions gouvernementales à but non lucratif sont autorisées à consulter les périodiques à très bas prix.

⁷ <http://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/projects.html>.

⁸ http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=119552.

⁹ http://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=146973.

¹⁰ http://www.wipo.int/export/sites/www/patentscope/fr/programs/tisc/doc/Guide_Technology_DBs.pdf.

¹¹ <http://www.wipo.int/ardi/fr/>.

32. Le programme relatif à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) a été lancé en septembre 2010, lequel donne gratuitement accès aux PMA aux bases de données sur les brevets commerciaux et, moyennant un coût très nettement réduit, à certains pays en développement. Dans le cadre de ce programme, six grands fournisseurs de bases de données sur les brevets (LexisNexis, Minesoft, Proquest, Thomson Reuters, Questel et WIPS) fournissent leurs bases de données phares respectives¹².

33. De plus, le projet prévoit la constitution d'un réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation afin d'offrir une aide personnelle au sujet des services d'appui à l'information en matière de brevets et à l'innovation aux utilisateurs locaux des pays en développement, et de fournir un réseau favorisant l'échange d'expériences et de pratiques recommandées dans ce domaine¹³. Des missions d'évaluation préliminaires ont été menées dans 46 pays, et des accords de niveau de services (ANS) qui servent de cadre aux activités qu'il faut mener pour établir ou développer des centres d'appui à la technologie et à l'innovation ont été conclus avec 30 pays jusqu'au premier trimestre de 2012.

34. En outre, on a organisé un certain nombre de séminaires à l'intention des intervenants locaux et des séances de formation sur la façon de faire des recherches efficaces dans les bases de données techniques à l'intention des employés des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (voir annexe I).

D. ÉLABORATION D'INSTRUMENTS PERMETTANT D'ACCEDER A L'INFORMATION EN MATIERE DE BREVETS

35. Le projet DA_19_30_31_01, qui met en œuvre les recommandations n^{os} 19, 30 et 31, a débuté en janvier 2010. On trouvera la description détaillée de ce projet dans le document CDIP/4/6¹⁴. Ce projet vise à fournir aux pays en développement, y compris les PMA, sur demande, des services qui faciliteront l'utilisation de l'information en matière de brevets relatifs à une technique précise afin de favoriser l'innovation autochtone et la recherche-développement dans les PMA en coopération avec d'autres organisations intergouvernementales. Afin d'atteindre ces objectifs, les éléments suivants seront mis en œuvre dans le cadre du projet :

- des rapports panoramiques sur les brevets s'appuyant sur les vastes ressources de l'information en matière de brevets permettront d'analyser des techniques particulières et les droits de propriété intellectuelle qui s'y attachent pour certains domaines de la technologie;
- un service d'assistance pédagogique en ligne disponible sous la forme d'un DVD ou sur Internet permettra de s'initier à l'utilisation et à l'exploitation de l'information en matière de brevets, en mettant notamment l'accent sur l'élaboration de rapports techniques et de rapports de recherche en matière de brevets semblables aux rapports panoramiques sur les brevets;
- des conférences, comprenant des ateliers et des cours de formation, seront organisées à l'intention des utilisateurs et, en particulier, à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation afin d'échanger des expériences et des pratiques recommandées concernant l'utilisation de l'information

¹² <http://www.wipo.int/aspi>.

¹³ <http://www.wipo.int/tisc>.

¹⁴ http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=17460.

en matière de brevets et d'acquérir des compétences précises telles que l'élaboration de rapports panoramiques sur les brevets par des organismes de recherche et des universités sur le plan local.

36. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, l'OMPI a reçu pour mandat d'établir 12 rapports panoramiques sur les brevets dans des domaines qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement et les pays les moins développés, comme la santé publique, l'alimentation et l'agriculture, le changement climatique et l'environnement. À cette fin, l'OMPI a amorcé un dialogue avec diverses OIG et ONG expertes dans les domaines susmentionnés et connaissant bien les besoins propres aux pays en développement, comme l'OMS, la FAO, la Communauté de brevets sur les médicaments (CBM), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), la Fondation africaine pour la technologie agricole (AATF) et d'autres encore.

37. Avec ces pays partenaires en matière de coopération, l'OMPI a établi la portée de chaque rapport, parallèlement à une méthode précise de recherche sur les brevets, en fonction des besoins propres à chaque partenaire et à chaque rapport sous forme d'un mandat. L'auteur de chaque rapport a été sélectionné au moyen d'une procédure de passation des marchés publics, selon chaque mandat. Sur cette toile de fond, l'OMPI a dressé une liste des experts renommés en recherche sur les brevets dans les domaines utiles parallèlement à un système de sélection et d'évaluation conçu sur mesure. L'OMPI s'est occupée de figurer et d'approuver les rapports tout au long de leur établissement et de coordonner les débats avec ses partenaires. À la fin de 2011, des rapports panoramiques sur les brevets ont été publiés sur les antirétroviraux (l'un sur le ritonavir et un deuxième sur l'atazanavir), sur le dessalement de l'eau et l'utilisation d'énergies de substitution, la filtration à membrane et le traitement de l'eau aux UV, la cuisine à l'énergie solaire, le refroidissement à l'énergie solaire, les vaccins contre certaines maladies et contre certaines maladies négligées. Ces rapports peuvent être consultés sur un site Web consacré aux rapports panoramiques sur les brevets¹⁵ et sont disponibles sous forme de copies imprimées gratuites. Parmi les contenus du site Web réservé, mentionnons : i) un recueil des rapports panoramiques existant sur les brevets établis par divers protagonistes des secteurs public et privé dans divers domaines et qui sont accessibles en ligne¹⁶; ii) des informations sur les travaux en cours de l'OMPI consacrés aux rapports panoramiques sur les brevets et aux rapports établis dans le cadre du projet DA¹⁷. Sur ce dernier site Web, on peut trouver des informations sur les mandats, les rapports intégraux en format PDF, la base de données sur les brevets de chaque rapport et un instrument de visualisation interactif qui permet aux utilisateurs de ventiler les résultats des rapports selon différents critères.

38. Une manifestation parallèle visant à présenter les résultats de certains rapports panoramiques sur les brevets et fournissant plus d'informations aux États membres de l'OMPI sur le projet a été organisée lors de la huitième session du CDIP, le 15 novembre 2011. Par ailleurs, les résultats du rapport panoramique sur le dessalement de l'eau ont été présentés à l'occasion de la Conférence internationale 2011 sur l'eau et l'environnement dans un monde en pleine évolution, qui s'est tenue à Marrakech (Maroc), du 20 au 24 novembre 2011. L'OMPI a également présenté deux rapports panoramiques sur les brevets consacrés à la production d'eau potable grâce aux techniques de dessalement et à certaines techniques de purification à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, organisée à l'OMPI le 22 mars 2012.

¹⁵ http://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent_landscapes/pl_about.html.

¹⁶ http://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent_landscapes/pl_existing_reports.html.

¹⁷ http://www.wipo.int/patentscope/fr/programs/patent_landscapes/pl_ongoingwork.html.

39. Pour ce qui est des cours d'enseignement, à la fin de 2011, quatre séminaires régionaux promouvant le projet de centres d'appui à la technologie et à l'innovation et offrant une formation préliminaire sur l'appui à la technologie et à l'innovation ont été organisés à l'intention des pays d'Afrique, de certains pays d'Europe et d'Asie, des pays d'Amérique latine et des États membres de l'ARIPO (voir annexe I).

E. PROJET SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'UTILISATION DE L'INFORMATION TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE AXEE SUR LES TECHNOLOGIES APPROPRIEES POUR REpondre A CERTAINS ENJEUX DE DEVELOPPEMENT

40. Le projet DA_19_30_31_01, qui met en œuvre les recommandations n^{os} 19, 30 et 31, a été lancé en juillet 2010. On trouvera la description détaillée de ce projet dans le document CDIP/5/6 Rev¹⁸. Le projet vise à renforcer les capacités d'utilisation de l'information technique et scientifique axée sur les technologies appropriées pour répondre à certains enjeux de développement des pays les moins avancés (PMA). Il offre par ailleurs un examen des possibilités de mettre à disposition des populations, des communautés et des organisations qui en ont besoin dans les PMA des technologies appropriées en veillant à la mise en œuvre concrète de ces technologies par la mise à profit de connaissances techniques appropriées.

41. En général, le projet comportera les étapes suivantes : i) sélectionner trois PMA pilotes sur la base des demandes reçues; ii) recenser les questions de développement les plus pressantes pour lesquelles des technologies appropriées pourraient contribuer efficacement à améliorer les conditions de vie; iii) créer un groupe d'experts nationaux composé de parties prenantes existantes afin de recenser les technologies appropriées les plus pertinentes; et iv) organiser des programmes de sensibilisation afin de présenter et d'expliquer au niveau local les étapes de la mise en œuvre de la technologie appropriée. Le projet a été lancé au Bangladesh, au Népal et en Zambie, et des experts nationaux ont été désignés.

IV. SEMINAIRES ET CONFERENCES A GENEVE

42. Au cours des 10 dernières années, le thème du transfert de technologie a été souvent abordé dans le cadre de diverses conférences organisées par l'OMPI à Genève, notamment : i) le Séminaire international sur la propriété intellectuelle et le développement, les 2 et 3 mai 2005¹⁹; ii) le Forum à participation non limitée sur le projet de traité sur le droit matériel des brevets (SPLT), du 1^{er} au 3 mars 2006²⁰; iii) les colloques sur certaines questions relatives aux brevets : information en matière de technologies et de politiques générales disponible dans le système des brevets, le 14 mars 2007²¹; et iv) les colloques sur certaines questions relatives aux brevets : brevets et transfert de technologie, le 6 novembre 2007²². Plus récemment, une conférence sur la propriété intellectuelle et les questions de politique publique, tenue les 13 et 14 juillet 2009 à Genève²³, a porté sur les enjeux relatifs à l'interface entre la propriété intellectuelle et d'autres domaines de politique publique, notamment sur l'accès aux technologies et le transfert de technologies dans les domaines du changement climatique, de la santé et de la sécurité alimentaire. La Conférence sur l'innovation et le changement climatique, tenue les 11 et 12 juillet 2011, a réuni d'éminents théoriciens, négociateurs et entrepreneurs du gouvernement, du milieu universitaire, d'OIG, d'ONG, du secteur privé et

¹⁸ http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=19688.

¹⁹ http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=7523.

²⁰ http://www.wipo.int/meetings/fr/2006/scp_of_ge_06/.

²¹ http://www.wipo.int/meetings/fr/2007/patent_colloquia/03/.

²² http://www.wipo.int/meetings/fr/2007/patent_colloquia/11/.

²³ http://www.wipo.int/meetings/fr/2009/ip_gc_ge/index.html.

du public pour recenser les instruments, examiner les stratégies et trouver des solutions globales afin de promouvoir l'innovation et le transfert de technologie autour d'un problème mondial urgent.

43. Un colloque technique conjoint sur l'accès aux médicaments, à l'information en matière de brevets et à la liberté d'action, tenu le 18 février 2011 à Genève, a porté sur l'importance croissante de la liberté d'information en matière de brevets en vue d'exploiter des stratégies, d'assurer le transfert de technologie et de fixer les priorités et les stratégies de recherche dans le domaine de la santé publique. Ce colloque a été co-organisé par l'OMPI, l'OMS et l'OMC. Une étude de cas a été consacrée au statut de brevet des médicaments qui ont récemment été ajoutés à la liste modèle de médicaments essentiels de l'OMS. En outre, les résultats préliminaires des rapports panoramiques sur les brevets de l'OMPI au sujet des deux antirétroviraux et des vaccins de même que la base de données sur le statut de brevet de certains médicaments contre le VIH, qui a été constituée par la Communauté de brevets sur les médicaments en collaboration avec l'OMPI, ont été présentés à ce colloque. De plus, un atelier sur les recherches sur les brevets et la liberté d'action, qui a initié les participants aux notions de base sur la façon de mener des recherches sur les brevets et aux analyses sur la liberté d'action, s'est tenu le 17 février 2011.

44. En outre, la série de séminaires de l'OMPI sur l'économie de la propriété intellectuelle, qui a débuté en 2010, fait intervenir des économistes du monde entier qui viennent présenter les derniers résultats de leurs recherches à un public qui s'intéresse aux questions de politique générale²⁴. Ce séminaire cherche à stimuler un débat éclairé sur les effets que les politiques relatives à la propriété intellectuelle ont sur les résultats économiques. Parmi les séminaires qui ont un rapport direct avec le transfert de technologie, il faut mentionner : i) L'économie de la propriété intellectuelle – Brevets et innovations favorables à la croissance et à la prospérité dans une économie mondiale convergente, 5 septembre 2011; ii) Le commerce international des savoirs : l'octroi de licences, les échanges de services de technologie et le rôle de la propriété intellectuelle, 2 mai 2011; iii) Les facteurs déterminants de la valeur privée des brevets, 10 février 2011; et iv) Patent Rights and Economic Growth : Evidence from Cross-Country Panels of Manufacturing Industries, 30 novembre 2010. Au programme des séminaires de 2012 sont prévus les séminaires suivants qui ont un rapport avec le transfert de technologie : i) Innovation and Appropriability Mechanisms in Latin America : a Review of the Available Evidence, 6 novembre 2012; ii) Patent Productivity of Korean Inventors : a Study of Inventor Mobility, 29 octobre 2012; et iii) Compréhension des marchés de technologie pour les brevets : nouveaux enseignements de l'enquête japonaise sur la concession de licences, 26 mars 2012.

45. De plus, suite à une décision prise par le SCP à sa seizième session, un séminaire spécial sur les brevets et le transfert de technologie a été organisé par l'économiste en chef de l'OMPI dans la matinée du 5 décembre 2011, soit avant la dix-septième session du SCP²⁵.

²⁴ http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/seminars.html.

²⁵ http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=22283. On a demandé aux conférenciers d'axer leurs présentations sur les thèmes suivants : Quels sont les stimulants et les obstacles au transfert de technologie du point de vue du système des brevets? Que suggère l'expérience pratique en ce qui concerne le rôle des brevets dans le transfert de technologie? De quelles données a-t-on besoin pour évaluer le rendement du système des brevets par rapport au transfert de technologie?

V. SENSIBILISATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES (COOPERATION TECHNIQUE)

46. Dans le contexte du paysage de l'économie du savoir qui évolue rapidement, le programme de l'OMPI sur le transfert de technologie a pour objectifs de mieux sensibiliser et de comprendre le processus du transfert de technologie et de généraliser l'accès rentable, l'acquisition et la production locale de propriété intellectuelle dans les pays en développement. Les activités de l'OMPI en matière de sensibilisation et de renforcement des capacités dans le domaine du transfert de technologie consistent à aider les pays en développement à renforcer leur potentiel humain d'utilisation du système de propriété intellectuelle afin de stimuler l'innovation, la recherche-développement et la commercialisation. Parmi ces activités, il faut mentionner les suivantes :

- activités de renforcement des capacités axées sur les compétences pratiques comme l'organisation d'ateliers et de séances d'enseignement à distance sur : la rédaction de demandes de brevet, la négociation de licences de technologie et l'évaluation de la propriété intellectuelle, les politiques institutionnelles de propriété intellectuelle et la gestion de la propriété intellectuelle et de la technologie dans les universités et les instituts de recherche-développement, et les méthodes de commercialisation de la propriété intellectuelle;
- assistance technique pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies nationales de propriété intellectuelle;
- aide technique apportée aux établissements publics de recherche-développement et aux universités pour élaborer leurs politiques de propriété intellectuelle et l'infrastructure de gestion de la propriété intellectuelle et d'appui à l'innovation, comme par exemple les offices de gestion et de transfert de technologie (TMO et TTO) dans les universités, les services communs de propriété intellectuelle pour les réseaux d'établissements de recherche-développement, les centres d'incubation, les parcs scientifiques et technologiques et les centres d'affaires;
- activités axées sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'utilisation du système de propriété intellectuelle pour protéger leurs actifs de propriété intellectuelle, comme les licences de propriété intellectuelle, le franchisage et la vente de produits dérivés.

47. Certaines des activités les plus récentes se rapportant aux thèmes ci-dessus, organisées par l'OMPI avec le concours des autorités nationales, sont énumérées à l'annexe I.

VI. INFORMATIONS EN MATIERE DE BREVETS ET INFRASTRUCTURE DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

48. Comme nous l'avons vu au paragraphe 11, l'OMPI a constitué des bases de données mondiales. Pour faciliter le transfert de technologie, l'OMPI fournit des services d'information sur les brevets grâce à sa base de données mondiale de brevets, PATENTSCOPE. Depuis février 2012, la base PATENTSCOPE permet aux utilisateurs de rechercher gratuitement plus de 10 millions de documents sur les brevets, dont plus de deux millions de demandes PCT publiées, ce qui facilite et accélère l'accès du public aux informations techniques se rapportant aux nouvelles inventions. La couverture des collections nationales de brevets et les instruments linguistiques qui permettent des recherches multilingues et la traduction des titres des brevets et des résumés continuent de prendre de l'ampleur. Pour l'heure, PATENTSCOPE contient les collections de brevets des régions et des pays suivants : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Équateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Israël, Jordanie, Kenya, Mexique, Maroc, Nicaragua, Panama, Pérou, République

de Corée, Fédération de Russie [y compris les données de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS)], Singapour, Afrique du Sud, Espagne, Uruguay, Vietnam, et l'ARIPO, l'OEB et LATIPAT (projet régional de l'OMPI-OEB pour les pays d'Amérique latine sur les bases de données sur les brevets).

49. Les principales caractéristiques de PATENTSCOPE sont les suivantes :

- a) moteurs de recherche plein texte des demandes internationales publiées en vertu du PCT, jusqu'à la première publication en 1978, avec une qualité améliorée des données, et plus de 25 collections de données nationales et régionales;
- b) accès aux contenus de fichiers, notamment aux rapports de recherche internationaux et aux rapports préliminaires internationaux sur la brevetabilité, remarques officieuses des demandeurs sur des opinions écrites et documents prioritaires;
- c) données nationales consultables à la phase de saisie sur plus de 40 pays;
- d) collections hebdomadaires téléchargeables des demandes publiées grâce à des services d'abonnement;
- e) visualisation et présentation graphiques des résultats de la recherche;
- f) fonction de recherche d'informations interlingue, permettant aux utilisateurs d'effectuer des recherches simultanément dans plusieurs langues (chinois, néerlandais, anglais, français, allemand, italien, coréen, japonais, portugais, russe, espagnol et suédois) à l'aide de la terminologie adaptée en fonction du domaine de technologie afin d'améliorer l'exactitude;
- g) intégration avec des fournisseurs extérieurs de traduction automatique afin d'obtenir des traductions brutes des descriptions et des demandes;
- h) outil de traduction automatique qui permet aux utilisateurs de traduire les titres d'invention et les résumés d'anglais en français et en chinois et vice-versa;
- i) flux RSS permettant de suivre les progrès technologiques dans des domaines précis.

50. Afin de promouvoir la concession de licences, suivant une recommandation du Groupe de travail PCT en juin 2010, l'OMPI a lancé une nouvelle fonction PCT dans PATENTSCOPE en janvier 2012. Cette fonction permet aux demandeurs désireux d'obtenir des licences pour les inventions que contiennent leurs demandes internationales de demander au Bureau international de diffuser ces informations sur son site Web PATENTSCOPE. Ces déposants peuvent soumettre le nouveau formulaire PCT/IB/382, "Demande de signalement des disponibilités aux fins de licence", ou envoyer une lettre précisant qu'ils sont disposés à concéder une (des) licence(s) portant sur la (les) invention(s) revendiquée(s). Ils peuvent également incorporer, sur le formulaire ou dans la lettre, d'autres conditions sur la concession de licences. Il est possible de présenter ces demandes de signalement à tout moment entre le dépôt de la demande internationale et l'expiration du délai de 30 mois. Les signalements de concession de licence se reflètent dans les données bibliographiques qui se rapportent à la demande en particulier (à l'onglet "Données bibliographiques" de PATENTSCOPE).

51. L'accès aux informations sur les brevets qui figurent dans les bases de données sur les brevets commerciaux a été amélioré dans les pays en développement grâce au partenariat que l'OMPI a établi avec les fournisseurs de services de base de données sur les brevets dans le cadre du projet ASPI (voir section III).

52. La modernisation de l'infrastructure technique de la propriété intellectuelle ne présente guère d'intérêt direct pour le transfert de technologie. Toutefois, la diffusion efficace et en temps opportun des informations sur les brevets par les offices nationaux de la propriété intellectuelle dépend de la disponibilité d'informations numérisées sur les brevets figurant dans les demandes nationales et étrangères déposées auprès de l'office de la propriété intellectuelle. À cet égard, l'OMPI continue d'apporter une aide technique à un certain nombre de pays en développement pour moderniser leur infrastructure technique afin de produire et de diffuser sur Internet des informations numérisées sur les brevets.

53. De plus, à la demande de l'OMS, l'OMPI a établi un rapport de recherche des brevets sur les brevets et les demandes de brevet relatifs aux mesures de préparation en cas de pandémie de grippe, publié en avril 2011.

54. On trouvera à l'annexe I certaines des activités les plus récentes relatives aux informations sur les brevets et à l'infrastructure de propriété intellectuelle, organisées par l'OMPI avec le concours des autorités nationales.

VII. PLATES-FORMES TECHNOLOGIQUES

55. Afin de faciliter l'échange de connaissances et l'adaptation, le transfert et la diffusion de technologies, l'OMPI a élaboré des plates-formes qui s'appuient sur des partenariats et des collaborations entre les détenteurs et les utilisateurs de technologies. Il existe à présent deux plates-formes de coopération conçues ou en cours de conception par l'OMPI : WIPO Re:Search²⁶, dans le domaine de la santé, et WIPO Green²⁷, qui se rapporte aux écotecnologies. Le Consortium WIPO Re:Search – Mettre les innovations en commun pour lutter contre les maladies tropicales négligées a été formé en 2011 et vise à établir un partenariat regroupant l'OMPI, les entreprises pharmaceutiques, les instituts de recherche et les établissements universitaires et l'organisation non gouvernementale BIO Ventures for Global Health. Ce consortium donne accès à la propriété intellectuelle relative aux composés pharmaceutiques, aux technologies et, surtout, aux connaissances et aux données disponibles à des fins de recherche et de développement dans le domaine des maladies tropicales négligées, de la tuberculose et du paludisme. Le consortium WIPO Re:Search s'occupe de créer une base de données accessible au public, qui peut être consultée pour obtenir des actifs de propriété intellectuelle et des ressources facilitant la création de nouveaux partenariats et aider les organismes dans la recherche de nouveaux traitements contre les maladies tropicales négligées, la tuberculose et le paludisme.

56. *WIPO Green* est une technologie durable qui donne accès à un vaste éventail de solutions écotecnologiques et qui répond à des besoins technologiques. Ses principaux objectifs sont l'adaptation accélérée, l'adoption et le déploiement d'écotecnologies, en particulier dans les pays en développement et les économies émergentes. Les fournisseurs de technologies offriront leurs technologies sur *WIPO Green* sous forme d'un ensemble, qui peut comporter des savoirs et des services connexes. Les modalités d'accès à la technologie pour la recherche, la fabrication et/ou la vente seront régies par des accords négociés individuellement. Les utilisateurs de *WIPO Green* seront également en mesure de télécharger des besoins technologiques précis dans la base de données. C'est ainsi que *WIPO Green* facilitera la concordance entre les besoins technologiques et les technologies et le transfert des technologies vertes.

²⁶ <http://www.wipo.int/research/en/>.

²⁷ http://www.wipo.int/export/sites/www/globalchallenges/fr/pdf/wipo_green.pdf.

57. En outre, l'OMPI étudie le besoin et les modalités de création d'un système de récupération de données sur les brevets sur le Web, dénommé "WIPO Essential", qui donne accès aux informations sur les brevets qui ont un rapport avec les technologies essentielles de santé, classées par pays.

VIII. PUBLICATIONS

58. L'annexe II donne une liste d'un certain nombre de publications de l'OMPI qui serapportent au transfert de technologie. L'une des récentes publications qui présente un intérêt tout particulier est le *Rapport de 2011 sur la propriété intellectuelle dans le monde – Le nouveau visage de l'innovation*²⁸. Celui-ci décrit les principales tendances apparues dans le paysage de l'innovation, notamment comment le processus d'innovation est devenu plus ouvert, plus concerté et plus international; l'origine de la demande accrue de droits de propriété intellectuelle; et la façon dont les marchés des technologies ont gagné en importance. Même si le thème principal de ce rapport est l'innovation, il donne également un aperçu très instructif sur la concession de licences internationales et les mécanismes de coopération fondés sur la propriété intellectuelle, notamment les partenariats publics-privés.

[Les annexes suivent]

²⁸ http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/wipr/.

ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE DE L'OMPI SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

AFRIQUE

- Missions d'évaluation des centres d'appui à la technologie et à l'innovation : Cotonou (Bénin), 13 et 14 avril 2010; Addis-Abeba (Éthiopie), du 29 mars au 2 avril 2010; Dakar (Sénégal), du 25 au 27 mai 2010; Mozambique, 17 et 18 août 2010; Brazzaville (République du Congo), 6 et 7 septembre 2010; Kinshasa (République démocratique du Congo), du 8 au 13 septembre 2010; Antananarivo (Madagascar), 27 et 28 octobre 2010; Lusaka (Zambie), 27 et 28 janvier 2011; Abuja (Nigeria), du 1^{er} au 3 mars 2011; Niger, 7 et 8 mars 2011; Togo, 4 et 5 mai 2011; Bangui (République centrafricaine), du 6 au 8 juin 2011; Accra (Ghana), du 27 au 29 juin 2011; Bujumbura (Burundi), 8 et 9 août 2011; Kigali (Rwanda), 11 et 12 août 2011; Mbabane (Swaziland), du 15 au 17 août 2011; Dar-es-Salaam, (République-Unie de Tanzanie), 18 et 19 octobre 2011.
- Conférence régionale de l'OMPI sur l'appui à la technologie et à l'innovation, Addis-Abeba (Éthiopie), du 2 au 4 novembre 2010. L'objectif de la conférence régionale était de promouvoir le projet du Plan d'action pour le développement visant la création de réseaux nationaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation et, ultérieurement, un réseau africain régional.
- Programme de sensibilisation de l'OMPI/ARIPO au rôle des brevets et au Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en vue de promouvoir le transfert de technologie dans les pays en développement, Accra (Ghana), du 30 novembre au 2 décembre 2010. L'objectif était de mieux sensibiliser les gens au rôle des brevets dans la promotion du transfert de technologie et au rôle de catalyseur du PCT.
- Atelier sur les techniques et les stratégies de recherche en matière de brevets et constitution du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation à Dakar (Sénégal), les 1^{er} et 2 février 2011.
- Activités de sensibilisation de l'OMPI au rôle des brevets, au Traité de coopération en matière de brevets pour promouvoir l'innovation et le transfert de technologie (Afrique du Sud), du 21 au 25 février 2011. L'objectif était de mieux sensibiliser les gens au rôle des brevets dans la promotion de l'innovation et du transfert de technologie et au rôle de catalyseur du PCT.
- Atelier sur les techniques et les stratégies de recherche en matière de brevets et constitution du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation à Maputo (Mozambique), du 29 au 31 mars 2011.
- Atelier sur les techniques et les stratégies de recherche en matière de brevets et établissement de centres d'appui à la technologie et à l'innovation à Kinshasa (République démocratique du Congo), du 11 au 20 avril 2011.
- Séminaire de l'USPTO-PIPRA-KIPI sur la gestion de la propriété intellectuelle et la commercialisation des technologies pour les universités, les centres de recherche du gouvernement et les petites et moyennes entreprises (PME), Nairobi (Kenya), du 23 au 26 mai 2011.
- Visite d'étude dans le cadre du projet, Encourager l'utilisation de technologies innovantes, de la gestion des marques et des marques collectives pour ajouter de la valeur à l'artisanat et aux entreprises d'infographie d'entrepreneurs femmes de pays choisis d'Afrique, Tunis (Tunisie), du 23 au 27 mai 2011.

- Séminaire de l'OMPI-ARIPO sur l'appui à l'innovation par l'accès aux savoirs technologiques et la création de centres d'appui à la technologie et à l'innovation, (Zimbabwe), du 28 au 30 juin 2011. Les objectifs étaient de promouvoir l'extraction d'informations sur les brevets et les technologies dans les bases de données sur les brevets et la littérature non-brevet, de démontrer les avantages pratiques qu'il y a à utiliser les informations sur les brevets et à échanger des expériences dans la constitution de réseaux de soutien à l'innovation dans les pays entre et parmi les États membres de l'ARIPO.
- Dans le contexte de la mise en œuvre du Plan de développement de la propriété intellectuelle à l'île Maurice, on a procédé à une évaluation de la propriété intellectuelle sur l'innovation entre juin et juillet 2011 pour analyser la gestion de la propriété intellectuelle et de la technologie et les besoins du pays en ce qui concerne l'utilisation du système de propriété intellectuelle à l'appui de l'innovation et de la recherche; apporter de l'aide au Centre mauricien de la recherche (MRC) pour l'établissement d'un office de gestion des actifs de propriété intellectuelle et de transfert de technologie; et aider à la formulation d'une politique/stratégie sectorielle de la propriété intellectuelle.
- Programme de formation des formateurs sur la gestion efficace des actifs de propriété intellectuelle par les petites et moyennes entreprises, île Maurice, juillet 2011. L'objectif était de créer une masse critique de formateurs possédant les connaissances et les compétences élémentaires pour apporter une aide préliminaire aux entrepreneurs et aux PME sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle.
- Formation par les centres d'appui à la technologie et à l'innovation sur les techniques et les stratégies de recherche en matière de brevets, Brazzaville (République du Congo), du 6 au 8 juillet 2011
- Atelier de l'OMPI sur les stratégies et les techniques de recherche en matière de brevets et les activités de sensibilisation (Nigeria), du 13 au 15 juillet 2011. L'objectif était de former les membres des centres d'appui à la technologie et à l'innovation et divers intervenants aux recherches sur les brevets et la littérature non-brevet et sur l'extraction d'informations sur les brevets et la littérature non-brevet.
- Atelier de l'OMPI sur les stratégies et les techniques de recherche en matière de brevets des centres d'appui à la technologie et à l'innovation, Antananarivo (Madagascar), du 25 au 27 juillet 2011.
- Deuxième atelier de l'OMPI sur les stratégies et les techniques de recherche en matière de brevets des centres d'appui à la technologie et à l'innovation, Kinshasa (République démocratique du Congo), du 24 au 28 août 2011.
- Deuxième atelier de l'OMPI sur les stratégies et les techniques de recherche en matière de brevets des centres d'appui à la technologie et à l'innovation, Maputo (Mozambique), du 20 au 22 septembre 2011.
- Atelier régional de l'OMPI-ARIPO sur la rédaction de brevets, Victoria Falls (Zimbabwe), du 17 au 21 octobre 2011, et cours d'enseignement à distance de deux mois. L'objectif était de renforcer la capacité de rédaction des revendications de brevets dans les pays d'Afrique, d'améliorer la qualité des documents sur les brevets, avec comme objectif ultime d'accroître le volume de concession de brevets dans la région.
- Atelier de l'OMPI sur les stratégies et les techniques de recherche en matière de brevets des centres d'appui à la technologie et à l'innovation, Nairobi (Kenya), du 26 au 28 octobre 2011.

- Programme d'étude sur l'innovation et le transfert de technologie (Tunisie), du 28 novembre au 2 décembre 2011. Les objectifs étaient de donner l'occasion de tirer les leçons de l'expérience d'institutions mieux établies quant à l'utilisation et à la diffusion d'informations sur les brevets et de services d'appui à l'innovation par les utilisateurs et les scientifiques locaux; et d'échanger des pratiques recommandées sur la gestion efficace des droits de propriété intellectuelle par les universités, les instituts de recherche-développement et les technoparcs et les centres d'innovation.
- Campagne de sensibilisation de l'OMPI-ARIPO au rôle des brevets et au Traité de coopération en matière de brevets (PCT) dans le transfert de connaissances et la commercialisation des technologies, Banjul (Gambie), du 17 au 19 janvier 2012. L'objectif était d'enrichir la compréhension des brevets et du PCT et de leur importance dans le transfert de connaissances.

MONDE ARABE

- Mission d'évaluation du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation en Égypte, les 16 et 17 mars 2010, pour discuter de la réalisation du projet avec les intervenants et séminaire public sur l'importance de l'accès à la technologie pour l'innovation.
- Atelier régional sur le transfert de technologie fondé sur l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle, Casablanca (Maroc), du 27 au 30 avril 2010. L'objectif était de fournir des renseignements sur la façon dont la propriété intellectuelle peut devenir un instrument important de promotion du transfert de technologie.
- Atelier de l'OMPI sur les informations en matière de brevets et la constitution du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation en Tunisie, du 25 au 27 mai 2010.
- Colloque sur l'importance de la propriété intellectuelle comme instrument de développement économique, culturel et social, Fez (Maroc), 1^{er} et 2 juin 2010. Ce colloque a souligné l'importance de l'utilisation et de la gestion efficaces des droits de propriété intellectuelle en insistant tout particulièrement sur le rôle des universités dans la création de valeur grâce à la propriété intellectuelle, les stratégies de recherche et développement et la valorisation des résultats de la recherche.
- Atelier de l'OMPI sur les informations en matière de brevets et la constitution du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation au Maroc, du 9 au 11 juin 2010.
- Atelier de l'OMPI sur les informations en matière de brevets et la constitution du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation en Algérie, du 13 au 15 juin 2010.
- Mission préparatoire sur le projet pilote régional visant la création d'offices de transfert de technologie dans les pays arabes (Tunisie, Algérie, Maroc, Jordanie, Égypte), Tunis (Tunisie), 21 et 22 juin 2010.
- Atelier national de l'OMPI sur la rédaction de brevets pour le secteur pharmaceutique jordanien – du 7 au 11 novembre 2010 (Jordanie). L'objectif était de perfectionner les compétences de rédaction de revendications de brevet dans le domaine pharmaceutique.
- Mission d'évaluation pour la création possible d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation, Damas (Syrie), du 8 au 10 novembre 2010. Les objectifs étaient d'évaluer les besoins et d'organiser un séminaire d'une demi-journée sur le rôle des informations en matière de brevets à l'appui de l'innovation et du projet de centres d'appui à la technologie et à l'innovation de l'OMPI.

- Atelier national sur la propriété intellectuelle et la gestion des technologies pour les universités et les établissements de recherche-développement, du 7 au 10 décembre 2010 (Jordanie). Les objectifs étaient d'échanger des points de vue et des expériences sur les défis et les possibilités de créer un système viable de transfert de technologie en Jordanie et de renforcer les compétences sur la propriété intellectuelle et la gestion des technologies à l'appui du processus de transfert de technologie.
- Conférence des donateurs sur le projet pilote régional visant la création d'offices de transfert de technologie dans les pays arabes (Algérie, Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie), Tunis (Tunisie), 13 et 14 décembre 2010.
- Deuxième atelier des centres d'appui à la technologie et à l'innovation de l'OMPI sur l'accès aux technologies, notamment introduction aux cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI et au transfert de technologie au Maroc, du 21 au 24 février 2011.
- Atelier national sur les modalités de rédaction de demandes de brevet pour les universités, mars 2011 (Maroc). L'objectif était de perfectionner les compétences en matière de réaction des revendications de brevet.
- Mission d'enquête pour le projet pilote : création d'offices de transfert de technologie (TTO) dans les pays arabes, Alger (Algérie), du 15 au 17 mars 2011.
- Programme d'étude sur l'innovation et le transfert de technologie, Casablanca (Maroc), du 11 au 15 avril 2011. L'objectif était de permettre de partager et d'échanger des expériences sur l'importance du rôle des centres d'appui à l'innovation.
- Atelier sur l'innovation et le transfert de technologie pour les universités et les instituts de recherche-développement, Amman (Jordanie), du 10 au 12 mai 2011. Les objectifs étaient d'échanger des points de vue sur les défis et les possibilités de créer un système viable de transfert de technologie en Jordanie et de perfectionner les compétences sur la propriété intellectuelle et la gestion des technologies dans les universités et les IRD à l'appui du processus de transfert de technologie.
- Visite d'étude dans le cadre du projet, Encourager l'utilisation de technologies innovantes, de la gestion des marques et des marques collectives pour ajouter de la valeur à l'artisanat et aux entreprises d'infographie d'entrepreneurs femmes de pays choisis d'Afrique, Tunis (Tunisie), du 23 au 27 mai 2011.
- Atelier de formation sur les stratégies de négociation et de rédaction des contrats de licence de technologie, Casablanca (Maroc), du 27 au 29 juin 2011.
- Atelier sur la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la concession de licences de technologie, Casablanca (Maroc), du 27 juin au 1^{er} juillet 2011.
- Mission d'évaluation sur la création éventuelle d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation, Riyad (Arabie saoudite), 10 et 11 septembre 2011. Les objectifs étaient de tenir un débat sur la constitution d'un réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation.
- Atelier sur l'utilisation du système PCT et la commercialisation des résultats de la recherche, Alger (Algérie), du 11 au 14 septembre 2011.
- Deuxième séminaire de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les stratégies de recherche en matière d'informations, Alger (Algérie), du 14 au 16 novembre 2011. L'objectif était de fournir des renseignements et de renforcer les capacités sur l'utilisation des informations en matière de brevets.

- Atelier régional sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie pour les établissements universitaires et les instituts de recherche dans les pays membres de la CESAO, 16 et 17 novembre 2011, Amman (Jordanie). Les objectifs étaient de fournir aux décideurs politiques et aux gestionnaires de la technologie des établissements universitaires et des instituts de recherche-développement dans les pays membres de la CESAO la possibilité de débattre des défis et des possibilités d'établir des systèmes viables de transfert de technologie dans leurs pays et de discuter de l'utilisation stratégique des droits de propriété intellectuelle dans le processus de transfert de technologie et de commercialisation.
- GIWEH – Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement de l'ICWRE, Marrakech (Maroc), 21 et 22 novembre 2011. Les objectifs de cette conférence internationale étaient de réunir des chercheurs, des scientifiques, des ingénieurs, des membres du secteur privé, des organisations internationales, du milieu universitaire, des ONG et des universitaires et des étudiants pour échanger des expériences, des idées et les résultats de leurs recherches et débattre des difficultés pratiques qui se rattachent à l'eau et à l'environnement dans un monde en pleine transformation. Parmi les grands thèmes de la conférence, mentionnons le transfert des technologies de l'eau, les technologies de l'eau et de l'environnement, la sécurité de l'eau et de l'environnement et la diplomatie, la gestion de l'environnement et de l'eau, la géomatique, la télédétection et la technologie des SIG dans la gestion de l'eau et de l'environnement, le changement climatique et le réchauffement de la planète.
- Atelier de l'OMPI sur les informations en matière de brevets – Stratégies et techniques de recherche en matière de brevets, Le Caire (Égypte), du 22 au 24 novembre 2011.
- Mission d'évaluation sur l'éventuelle création d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation, Muscat (Sultanat de l'Oman), 29 et 30 novembre 2011. Les objectifs étaient de tenir des débats sur la raison d'être des centres d'appui à la technologie et à l'innovation et de clarifier les impératifs de création d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation.
- Atelier OMPI/BID sur l'innovation, la gestion des actifs intellectuels et la concession de licences de technologie : création de richesse dans les pays arabes, Muscat (Sultanat de l'Oman), 12 et 13 décembre 2011. Les objectifs étaient de fournir des renseignements sur le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion de l'innovation, la gestion des actifs intellectuels et la concession de licences de technologie, et de favoriser la coopération régionale fondée sur la PI dans le domaine de l'innovation et du transfert de technologie.
- Mission d'évaluation pour l'élaboration de la Stratégie nationale sur l'innovation et la propriété intellectuelle, Muscat (Sultanat de l'Oman), du 28 au 30 janvier 2012. Les objectifs étaient de sensibiliser les intervenants des pouvoirs publics et du secteur privé à la nécessité d'élaborer une stratégie nationale pour l'innovation et la propriété intellectuelle et de recenser les éléments manquants et les mesures à prendre pour évaluer l'infrastructure de soutien existante et les conditions préalables au développement et à la gestion des actifs de propriété intellectuelle.

ASIE ET PACIFIQUE

- Conférence régionale de l'OMPI sur l'appui à la technologie et à l'innovation, Singapour, du 19 au 21 mai 2010. L'objectif de cette conférence régionale était de promouvoir le projet du Plan d'action pour le développement sur la création de réseaux nationaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation et, ultérieurement, d'un réseau asiatique régional.
- Mission d'évaluation des centres d'appui à la technologie et à l'innovation aux Philippines, du 17 au 20 août 2010; au Vietnam, les 26 et 27 août 2010; au Bangladesh, du 8 au 10 décembre 2010, pour débattre de la réalisation du projet avec les intervenants.

- Forum régional Asie-Pacifique de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et la croissance des brevets verts, 4 et 5 octobre 2010, Daejeon City (République de Corée). Les objectifs étaient d'étudier les principaux enjeux à l'interface de la propriété intellectuelle et de la "croissance des brevets verts" et d'échanger les expériences nationales sur la mobilisation de la propriété intellectuelle et des innovations vertes pour le développement durable.
- Conférence sur le transfert de technologies durables, Ho Chi Minh Ville (Vietnam), du 19 au 21 octobre 2010.
- Séminaire national sur le rôle de la propriété intellectuelle dans l'économie du savoir – le transfert de technologie et la concession de licences, 11 et 12 novembre 2010 (Chine). Les objectifs étaient de débattre des enjeux juridiques et politiques découlant du transfert de technologie et de la concession de licences et d'échanger des points de vue et des pratiques recommandées sur la commercialisation efficace des recherches brevetées, par l'entremise du transfert de technologie et de la concession de licences.
- Atelier sur la rédaction de demandes de brevet, décembre 2010, Colombo (Sri Lanka). Les objectifs étaient de perfectionner les compétences des avocats experts en brevets et des chercheurs sur la rédaction des revendications de brevet et de renforcer les capacités de ces groupes à utiliser judicieusement le système des brevets pour protéger les inventions.
- Atelier régional de l'OMPI sur la numérisation et la diffusion d'informations sur la propriété intellectuelle et l'utilisation d'instruments de recherche efficaces, du 7 au 9 décembre 2010, Manille (Philippines). Les objectifs étaient de fournir des données sur les avantages de la bureautique, en insistant tout particulièrement sur la numérisation des documents de propriété intellectuelle; d'enrichir la compréhension de l'importance qu'il y a à sécuriser l'accès aux informations en matière de propriété intellectuelle; et d'échanger des méthodes et des expériences sur l'utilisation efficace des informations en matière de propriété intellectuelle que l'on peut trouver sur Internet.
- Formation par vidéoconférence sur la concession de licences de technologie et l'évaluation de la PI pour la faculté de droit de l'Université nationale de Singapour (Singapour), 1^{er} et 8 mars 2011.
- Programme régional de formation des formateurs pour les institutions qui appuient les petites et moyennes entreprises (PME), du 7 au 10 mars 2011, au Sri Lanka. L'objectif était de former les formateurs des institutions de soutien des PME sur l'utilisation efficace du système de propriété intellectuelle pour la compétitivité des entreprises.
- Atelier sur les techniques et les stratégies de recherche en matière de brevets et la constitution du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation à Manille et à Cebu (Philippines), du 7 au 11 mars 2011.
- Conférence internationale sur le transfert de technologie 2011 (AUTM-ASIA 2011), Beijing (Chine), 14 et 15 avril 2011.
- Atelier sur la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la concession de licences de technologie, Beijing (Chine), du 22 au 25 mai 2011.
- Deuxième atelier de l'OMPI sur l'accès aux technologies à Manille et à Cebu (Philippines), juillet 2011.

- Séminaire itinérant de l'OMPI-MOST sur l'innovation et la gestion de la propriété intellectuelle, Beijing/Yantai (Chine), du 6 au 13 juillet 2011. L'objectif était d'enrichir les connaissances sur les principes et l'usage de la protection nationale et internationale des brevets et de la conception industrielle, notamment le transfert de technologie et les stratégies de concession de licences.
- Atelier de l'OMPI sur les stratégies et les techniques de recherche en matière de propriété intellectuelle et de brevets, Hanoi, Da Nang et Ho Chi Minh Ville (Vietnam), du 12 au 16 septembre 2011.
- Forum régional de l'OMPI sur la collaboration université-industrie en vue de promouvoir le transfert de technologie, du 2 au 4 novembre 2011, Hanoi (Vietnam). Les objectifs étaient de recenser les défis qu'il y a à établir et à gérer des systèmes viables de transfert de technologie, à examiner différents modèles de coopération en matière de recherche entre les universités et les industries et de favoriser l'échange de points de vue sur les mesures qu'il y a lieu de prendre pour amorcer et alimenter le transfert de technologie, en particulier des technologies vertes.
- Mission exploratoire de l'OMPI à Beijing et Shanghai (Chine), du 15 au 17 novembre 2011, dans le cadre des bases de données de mise en parallèle de l'OMPI comme éventuelle plate-forme de multiplication des possibilités et de promotion de l'échange et du transfert internationaux de technologie.
- Atelier régional visant le perfectionnement des techniques de gestion sur l'innovation et la concession de licences de technologie dans les instituts de recherche-développement en Asie, Manille (Philippines), du 28 novembre au 1^{er} décembre 2011.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

- Missions d'évaluation des centres d'appui à la technologie et à l'innovation en Équateur les 1^{er} et 2 février 2010; au Pérou les 3 et 4 février 2010; à Cuba les 22 et 23 juin 2010; au Guatemala les 28 et 29 juin 2010; en République dominicaine du 2 au 4 novembre 2010; au Costa Rica le 4 juillet 2011; et au Panama le 6 juillet 2011, pour débattre de la réalisation du projet avec les intervenants et donner un séminaire public sur l'importance qu'il y a à avoir accès à la technologie pour l'innovation.
- Atelier de l'OMPI sur les informations en matière de brevets et la constitution du réseau de centres d'appui à la technologie et à l'innovation en Équateur, du 29 juin au 2 juillet 2010.
- Participation de l'OMPI au Séminaire international sur l'entrepreneuriat pour les scientifiques et les responsables du transfert de connaissances, Buenos Aires (Argentine), du 20 au 24 septembre 2010. L'objectif était de promouvoir le renforcement des capacités en matière de transfert de technologie et de partager les programmes de l'OMPI à cet égard.
- Forum régional de l'OMPI sur la propriété industrielle comme instrument de compétitivité des entreprises : possibilités et défis pour les PME, Buenos Aires (Argentine), 10 et 11 novembre 2010. L'objectif était de promouvoir la gestion et l'utilisation de la propriété intellectuelle comme instrument de développement, notamment de renforcement des capacités dans le transfert de technologie.

- Atelier national de l'OMPI sur les politiques institutionnelles de propriété intellectuelle, l'innovation et le transfert de technologie dans les universités et les instituts de recherche, Montevideo (Uruguay), 11 et 12 novembre 2010. L'objectif était de promouvoir la mise en place de politiques de PI et d'offices de transfert de technologie dans les universités et les instituts de recherche.
- Atelier national de l'OMPI sur l'utilisation de la propriété intellectuelle comme instrument de développement et de compétitivité dans le secteur des agro-entreprises et des métiers traditionnels d'artisanat (Honduras), 23 et 24 novembre 2010. L'objectif était de promouvoir la gestion et l'utilisation de la propriété intellectuelle comme instrument de développement, notamment de renforcement des capacités dans le transfert de technologie.
- Atelier de l'OMPI sur l'utilisation des informations en matière de propriété intellectuelle pour stimuler l'innovation, Mexique et Pérou, mars 2011. L'objectif était de renforcer le potentiel des intervenants locaux en matière de PI et la commercialisation de la technologie.
- Atelier national sur la promotion de l'innovation, le transfert de technologie et la concession de licences de technologie, Port of Spain (Trinité-et-Tobago), du 4 au 7 avril 2011. L'objectif était de renforcer le potentiel des intervenants locaux en matière de commercialisation de la technologie.
- Participation de l'OMPI au XXII^e Congrès annuel de l'ADIAT intitulé "Innovación y Sustentabilidad : Tecnologías pertinentes para el desarrollo económico, social y ambiental", Mérida (Mexique), du 6 au 8 avril 2011. L'objectif était de renforcer le potentiel et d'améliorer la capacité des instituts de recherche et des établissements universitaires en ce qui concerne la commercialisation des technologies.
- Conférence régionale de l'OMPI sur l'appui à la technologie et à l'innovation, Buenos Aires (Argentine), du 6 au 8 avril 2011. L'objectif était d'organiser un forum pour débattre de thèmes nouveaux pour les offices de propriété intellectuelle dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, comme l'interface entre la propriété intellectuelle, les stratégies d'innovation et le transfert de technologie.
- Deuxième réunion régionale de l'OMPI entre les chefs des offices de propriété industrielle et les chefs des instituts scientifiques et technologiques, suivie de la réunion de travail régional sur les modèles efficaces de coopération technique, Quintana Roo (Mexique), respectivement le 23 et les 24 et 25 mai 2011. Les objectifs étaient de débattre de thèmes nouveaux et émergents sur la propriété intellectuelle comme l'interface entre la propriété intellectuelle, les stratégies d'innovation et le transfert de technologie.
- Séminaire de formation de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les stratégies de recherche en matière d'informations sur les brevets, Saint-Domingue (République dominicaine), du 1^{er} au 3 juin 2011.
- Séminaire de formation de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les stratégies de recherche en matière d'informations sur les brevets, La Havane (Cuba), du 28 au 30 juin 2011.
- Séminaire de formation de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les stratégies de recherche en matière d'informations sur les brevets, Guatemala, du 29 au 31 août 2011.
- Participation de l'OMPI à l'ENAPID IV (réunion universitaire sur la propriété intellectuelle, l'innovation et le développement), notamment à la table ronde : "Diffusion internationale et renforcement des capacités de la propriété intellectuelle", Rio de Janeiro (Brésil), du 14 au 16 septembre 2011. L'objectif était de resserrer le dialogue entre les institutions scientifiques et technologiques afin de faciliter l'intégration de la propriété intellectuelle dans les politiques d'innovation.

- Programme régional de formation des formateurs de l'OMPI sur la gestion efficace des actifs de propriété intellectuelle par les petites et moyennes entreprises (PME), Rio de Janeiro (Brésil), du 19 au 23 septembre 2011. L'objectif était de promouvoir la gestion et l'utilisation de la propriété intellectuelle comme instrument de développement, notamment le renforcement des capacités dans le transfert de technologie.
- Séminaire régional de l'OMPI sur la gestion de la propriété intellectuelle et des groupements d'innovation – en collaboration avec l'University of the West Indies (UWI), campus St. Augustine (Trinité-et-Tobago), 11 et 12 octobre 2011. L'objectif était de promouvoir la mise en œuvre des politiques de propriété intellectuelle et des TTO dans les universités et les centres de recherche-développement.
- Séminaire national de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et le renforcement des capacités visant la gestion des résultats des recherches des universités et des centres de recherche, Guayaquil (Équateur), du 12 au 14 octobre 2011. L'objectif était de promouvoir la mise en œuvre des politiques de propriété intellectuelle et des offices de transfert de technologie (TTO) dans les universités et les centres de recherche-développement.
- Atelier sous-régional de l'OMPI sur l'innovation, le transfert de technologie et la concession de licences de technologie pour les universités, les instituts de recherche-développement et les entreprises novatrices, San Jose (Costa Rica), du 25 au 27 octobre 2011. L'objectif était de renforcer la capacité du Costa Rica et d'autres pays de cette sous-région en ce qui concerne la commercialisation des technologies.
- Séminaire sous-régional de haut niveau de l'OMPI sur la stimulation du développement par la promotion de l'innovation et le transfert de technologie pour les décideurs, San Jose (Costa Rica), 28 octobre 2011. L'objectif était de stimuler l'échange de pratiques recommandées dans la mise en œuvre des politiques de propriété intellectuelle, d'innovation et des TTO.
- Programme de formation avancée de l'OMPI sur la concession de licences de technologie dans le secteur de la biotechnologie, La Havane (Cuba), du 31 octobre au 3 novembre 2011. L'objectif était de renforcer et d'améliorer les capacités des instituts de recherche et des établissements universitaires en ce qui concerne la commercialisation des technologies dans le secteur de la biotechnologie.
- Séminaire de formation de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et les stratégies de recherche en matière d'informations sur les brevets, Tegucigalpa (Honduras), du 8 au 10 novembre 2011.
- Participation de l'OMPI à la troisième édition du Forum de l'innovation des Amériques (FIA 2011), en organisant et coordonnant une table ronde sur l'innovation, la compétitivité et la propriété intellectuelle, Montevideo (Uruguay), du 20 au 22 novembre 2011. L'objectif était de promouvoir le renforcement des capacités dans le transfert de technologie.
- Participation de l'OMPI à l'organisation de la Première Exposition internationale sur l'innovation et les entreprises, Mexico (Mexique), du 28 février au 1^{er} mars 2012. Le principal objectif était de promouvoir la gestion et l'utilisation de la propriété intellectuelle comme instrument de développement.

CERTAINS PAYS D'EUROPE ET D'ASIE

Activités liées aux enjeux de transfert de technologie dans certains pays d'Europe et d'Asie entre septembre 2011 et mai 2012 :

- Mission d'évaluation du centre d'appui à la technologie et à l'innovation au Kirghizistan, du 23 au 25 novembre 2010, pour discuter de la réalisation du projet avec les intervenants et organiser un séminaire public sur l'importance de l'accès à la technologie pour l'innovation.
- Conférence régionale de l'OMPI sur l'appui à la technologie et à l'innovation, Moscou (Fédération de Russie), du 30 novembre au 1^{er} décembre 2010, pour promouvoir l'établissement de réseaux nationaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation dans la Fédération de Russie et les républiques d'Asie centrale.
- Mission d'évaluation du centre d'appui à la technologie et à l'innovation en Géorgie, du 28 au 31 mars 2011, pour discuter de la réalisation du projet avec les intervenants et organiser un séminaire public sur l'importance de l'accès à la technologie pour l'innovation.
- Mission d'évaluation du Centre d'appui à la technologie et à l'innovation en Arménie, les 12 et 13 avril 2011, pour discuter de la réalisation du projet avec les intervenants et organiser un séminaire public sur l'importance de l'accès à la technologie pour l'innovation.
- Deuxième atelier national des centres d'appui à la technologie et à l'innovation sur la propriété intellectuelle et les stratégies d'information en matière de brevets à Bichkek (Kirghizistan), du 12 au 14 juillet 2011.
- Colloque international sur la propriété intellectuelle dans les économies novatrices, du 7 au 9 septembre 2011, Cracovie (Pologne). "La propriété intellectuelle dans les économies novatrices" est un colloque annuel organisé à Cracovie depuis 2005, où l'on parle essentiellement de transfert de technologie, de commercialisation des inventions, d'évaluation des actifs de propriété intellectuelle, de gestion et de financement de l'innovation, et récemment également de contrefaçon et de piratage. Dans la version de 2011, le Directeur général de l'OMPI a pris part à ce colloque.
- Atelier de l'OMPI sur l'appui à l'innovation grâce à l'accès aux connaissances techniques, Tbilissi (Géorgie), du 13 au 15 septembre 2011.
- Le transfert de technologie et la commercialisation de la propriété intellectuelle dans les universités, Vilnius (Lituanie), 8 novembre 2011.
- Séminaire national sur le transfert de technologie, Skopje (Macédoine), 17 et 18 novembre 2011. L'objectif de ce séminaire national était de sensibiliser les gens aux avantages qu'il y a à protéger les inventions et le transfert de technologie en vue de commercialiser et d'utiliser les inventions destinées aux représentants des instituts scientifiques et de recherche-développement.
- Séminaire national sur la commercialisation de la propriété intellectuelle, Kaliningrad (Fédération de Russie), 22 et 23 novembre 2011. Ce séminaire s'adressait aux détenteurs de droits de propriété intellectuelle au milieu des affaires, aux avocats experts en brevets et aux responsables locaux du développement économique. Le programme du séminaire portait sur les thèmes suivants : activités de l'OMPI visant à stimuler l'utilisation de la propriété intellectuelle; programmes de formation de l'OMPI; gestion de la propriété intellectuelle, évaluation et transfert des droits de propriété intellectuelle; concession de licences et franchisage; gestion des marques; et recours civils dans la protection des marques déposées et questions judiciaires dans la Fédération de Russie.

- Formation régionale de l'OMPI sur les droits de propriété intellectuelle comme levier du développement local et régional dans les économies en transition (Israël), du 27 novembre au 8 décembre 2011. Le principal objectif de cette séance de formation était d'inculquer des savoirs et d'échanger des informations sur les pratiques recommandées et les leçons à retenir de l'utilisation des droits de propriété intellectuelle pour promouvoir les sujets d'innovation et de commercialisation qui présentent une grande utilité pour les pays en transition. Les grands bénéficiaires de cette formation ont été les représentants des pays d'Asie centrale et du Caucase. Parmi les principaux sujets abordés dans cette formation, il y avait : l'innovation dans les secteurs de haute technologie en Israël et sa commercialisation; les moyens de protéger les droits de propriété intellectuelle sur la scène nationale et internationale; les politiques et incitatifs pour les jeunes entreprises; l'approche du développement axée sur les actifs; les programmes d'infrastructure technologique, de préamortage et de recherche-développement; la compétitivité : les systèmes de soutien et les incubateurs; la commercialisation : les étapes, le processus de financement; le développement, moteur de croissance; l'éducation et les services sociaux pour stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat; le transfert de technologie; etc.
- Séminaire national sur le transfert de technologie, Prague (République tchèque), 28 et 29 novembre 2011. Le but de ce séminaire national était de sensibiliser les participants aux avantages qui découlent de la protection des inventions et au transfert de technologie comme moyens de commercialisation et d'utilisation des inventions à l'intention des représentants des instituts scientifiques et de recherche-développement. Au nombre des principaux sujets abordés, mentionnons : la politique de propriété intellectuelle institutionnelle : lignes directrices de l'OMPI sur l'élaboration d'une politique de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche-développement; la commercialisation de la propriété intellectuelle : détermination de la valeur des technologies pour la propriété intellectuelle; les programmes et instruments de renforcement des capacités de l'OMPI; le projet pilote de l'OMPI – Créer un office de transfert des technologies avec l'appui de l'OMPI; les instruments de transfert de technologie efficace et de commercialisation de la propriété intellectuelle dans une université; principaux défis au transfert efficace de technologie; la propriété intellectuelle et le transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs (CDIP); et l'innovation ouverte et son potentiel pour la collaboration régionale fondée sur la propriété intellectuelle dans le développement et le transfert de technologie.
- Troisième Forum international sur l'Expopriorité de la propriété intellectuelle 2011, Moscou (Fédération de Russie), du 7 au 9 décembre 2011. La Chambre de commerce de la Fédération de Russie a organisé un troisième forum international sur l'*Expopriorité 2011* de la propriété intellectuelle, dont le programme comportait un congrès international sur la propriété intellectuelle et une exposition internationale d'innovations, de même qu'une série de séminaires, de tables rondes et de séances de formation. Les séances thématiques portaient sur les questions suivantes : l'économie novatrice, la propriété intellectuelle et les défis mondiaux actuels, les stratégies nationales de propriété intellectuelle, les instruments de l'OMPI pour les pays en transition, la protection provisoire de la propriété industrielle dans les expositions internationales, la protection de la propriété industrielle dans le contexte du transfert de technologie, la protection de la propriété intellectuelle des dessins et modèles industriels, la propriété intellectuelle dans l'éducation; les centres scientifiques et d'enseignement et les entreprises novatrices, les marques déposées et la gestion des marques nationales, les questions actuelles de droit d'auteur et les pratiques et les procédures du PCT, de même que la manière pratique de déposer et de soumettre des demandes de PCT.
- Quinzième anniversaire du *Salon international des inventions et technologies d'innovations Archimède (Salon Archimède)*, Moscou (Fédération de Russie), du 20 au 23 mars 2012.

- Présentation du projet pilote relatif à la politique modèle de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche à l'Université de droit de Kiev et consultations avec le SIPS, Kiev (Ukraine), du 27 au 29 mars 2012.
- Projet FIDES, Université de Primorska (Slovénie), Formation sur le transfert de technologie, les personnes et les organismes de soutien public, à compter d'avril 2012, trois jours.
- Atelier interrégional de l'OMPI sur les questions de transfert de technologie, Tbilissi (Géorgie), 11 et 12 avril 2012. L'objectif de cet atelier est de présenter et d'analyser la version finale de l'*Étude de cas sur le transfert de technologie dans les pays en transition et de la politique modèle de propriété intellectuelle pour les universités*.
- Cinquième Forum international sur la propriété intellectuelle – XXI^e siècle, Moscou (Fédération de Russie), du 17 au 20 avril 2012.
- Séminaire de formation sur la création de centres d'appui à la technologie et à l'innovation dans la Fédération de Russie et leur rôle dans le développement de l'innovation, Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), 24 et 25 mai 2012.

[L'annexe II suit]

LISTE DES PUBLICATIONS DE L'OMPI RELATIVES AU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

- Accès à la recherche pour le développement et l'innovation – ARDI (publication de l'OMPI n° 434/5(E), (F) et (S))*
- Accès à l'information spécialisée en matière de brevets pour les pays en développement – ASPI (publication de l'OMPI n° L434/6(E), (F) et (S))*
- Projets du CDIP¹
 - Propriété intellectuelle et transfert de technologie : élaborer des solutions face aux défis communs (documents CDIP/6/4 Rev. et CDIP/8/7)
 - Structure d'appui à l'innovation et au transfert de technologie à l'intention des institutions nationales (annexe VII du document CDIP/3/INF/2)
 - Accès à des bases de données spécialisées et appui (annexe III du document CDIP/3/INF/2,)
 - Fournir les moyens d'accéder à l'information en matière de brevets (document CDIP/4/6)
 - Renforcement des capacités d'utilisation de l'information technique et scientifique axée sur les technologies appropriées en tant que solution à des enjeux de développement recensés (document CDIP/5/6 Rev.)
- L'affaire équilibrée – La négociation des contrats de licence de technologie : manuel de formation (publication de l'OMPI n° 906(E), (F), (S) et (C))
- Principes directeurs pour l'élaboration d'une politique de propriété intellectuelle à l'intention des universités et des instituts de recherche-développement dans les pays d'Afrique (publication de l'OMPI n° 848(E) et (F))*
- Le rôle des droits de propriété intellectuelle dans le transfert d'écotechnologies – Défis mondiaux – Rapport n° 1 – juin 2011²
- Intellectual Property in Asian Countries : Studies on Infrastructure and Economic Impact (publication de l'OMPI n° 1018e)*
- *La Propiedad Intelectual en Las Pequeñas y Medianas Empresas : el Caso Chileno* (publication de l'OMPI n° 795(S))
- *La Propiedad Intelectual en las Pequeñas y Medianas Empresas : el Caso Argentino* (publication de l'OMPI n° 899(S))
- Brevets et transfert de technologie (SCP/14/4 Rev.2)³

* Les publications de l'OMPI suivies d'un astérisque (*) peuvent être téléchargées gratuitement sur le site Web de l'OMPI à l'adresse <http://www.wipo.int/freepublications/fr/>.

¹ <http://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/cdip/>.

² http://www.wipo.int/export/sites/www/globalchallenges/fr/pdf/global_challenges_report.pdf.

³ http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=22209.

- PATENTSCOPE : Les brevets comme moyen d'accès à la technologie – Introduction (publication de l'OMPI n° L434/2(E), (F) et (S))*
- PATENTSCOPE : Search and CLIR (publication de l'OMPI n° L434/7(E) et (J))*
- PATENTSCOPE Search : The User's Guide (publication de l'OMPI n° L434/8(E))*
- Les secrets de la propriété intellectuelle : Guide destiné aux petites et moyennes entreprises exportatrices, publié par le Centre du commerce international (CCI) et l'OMPI (publication n° ITC/P163)
- *Sistema de Propriedade Intelectual e as Pequenas e Médias Empresas n° Brasil* (publication de l'OMPI n° 858(P))
- Une concession de licence de technologie réussie (publication de l'OMPI n° 903(E) et (F))
- Technology and Innovation Support Centers (TISCs) – Enhancing innovation through knowledge and expertise (publication de l'OMPI n° L434/10(E))*
- Transfert de technologie, propriété intellectuelle et partenariats université-industrie (publication de l'OMPI n° 928(E), (F) et (S))*
- The Economics of Intellectual Property – Suggestions for Further Research in Developing Countries and Countries with Economies in Transition (publication de l'OMPI n° 1012(E))
- Lorsque la politique se fonde sur des faits : dans quelle direction orienter le débat sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et l'environnement? Défis mondiaux – Note d'information –juin 2011⁴
- Documents de recherche économique de l'OMPI⁵
 - How robust is the R&D – Productivity Relationship? Evidence from OECD Countries (WP n° 1), Mosahid Khan, Kul B Luintel et Konstantinos Theodoris
 - Basic, Applied and Experimental Knowledge and Productivity; Further Evidence (WP n° 2), Mosahid Khan et Kul B Luintel
 - Disembodied Knowledge Flows in the World Economy (WP n° 3), Suma Athreye et Yong Yang
 - The State of Patenting at Research Institutions in Development Countries : Policy Approaches and Practices (WP n° 4), Pluvia Zuniga
- Manuel de l'OMPI sur la rédaction des demandes de brevet (publication de l'OMPI n° 867(E))
- Rapport de 2011 sur la propriété intellectuelle dans le monde – Le nouveau visage de l'innovation (publication de l'OMPI n° 944(E)/2011)⁶

[Fin de l'annexe II et du document]

⁴ http://www.wipo.int/export/sites/www/globalchallenges/fr/pdf/global_challenges_brief.pdf.

⁵ http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/publications.html.

⁶ http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/publications.html.